

Collobrières

notre village

Juillet - Août - Septembre

BULLETIN TRIMESTRIEL N°9

2011

Journal Municipal de l'ETE

La Vie municipale

<i>Travaux en cours</i>	2
<i>Le PCS</i>	3
<i>Regard sur nos associations</i>	3

La Vie économique

<i>Nos nouveaux commerçants</i>	4
---------------------------------	---

La Vie Sociale

<i>Départ de 3 enseignants</i>	4
<i>Le plan Canicule</i>	4

Le Cadre de Vie

<i>Les réservistes</i>	5
<i>Chats, chiens et autres animaux</i>	5

L'Environnement

<i>Dossier</i>	
<i>La redevance incitative</i>	6-7

La Jeunesse

<i>L'espace Jeunes</i>	8
<i>L'accueil de loisirs</i>	9

Les Rendez-vous de l'Été

Les Brèves

<i>Mystères de l'orgue</i>	11
----------------------------	----

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Dans les tous prochains jours, « l'atelier du santonnier » ouvrira ses portes, je vous invite vivement à le visiter. Bâtiment communal entièrement rénové, situé au bas de l'ancienne « rue du vacarme » il redonnera vie à ce quartier. Et faisons le pari que d'autres artisans s'installent dans notre commune.

Depuis mon élection en 2001, la rénovation du village est une de mes priorités, avec des matériaux nobles, une qualité architecturale respectueuse de notre histoire, une volonté de développer les activités économique, touristique, agricole et forestière, ingrédient d'un juste équilibre du développement harmonieux de notre village.

Depuis le 14 juin 2011, le relais provisoire des Claux émet les chaînes de la TNT. Je tiens à remercier tous ceux qui ont permis d'effectuer le passage au numérique sur notre commune malgré les difficultés techniques, administratives et le coût financier supplémentaire.

Avant le 8 août prochain, le conseil municipal devra se positionner sur le choix de la future intercommunalité. La position géographique de Collobrières, commune rurale d'une superficie de près de 11 000 hectares, au cœur du Massif des Maures, qui a des frontières communes avec Pierrefeu-du-var, Puget-Ville, Pignans, Carnoules, Gonfaron, Les Mayons, la

Garde-freinet, Grimaud, La Môle, Bormes les mimosas, La Londe les Maures, nous

laisse de nombreux choix, quant à l'adhésion à une future intercommunalité :

- rejoindre la communauté de communes « Cœur du var » avec Puget-ville, Pignans, Carnoules, Gonfaron, les Mayons, qui partagent comme nous l'identité des Maures ;
- rejoindre la future communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, avec la Garde-Freinet, Grimaud, La Môle, avec qui depuis plus de 25 ans nous partageons la gestion et la mutualisation financière des travaux forestiers ;
- Intégrer la communauté « Méditerranée porte des maures » auprès de Pierrefeu-du-Var, Bormes les Mimosas, La Londe les maures, Cuers

Le 22 avril dernier, Mr le Préfet du Var, nous a présenté le schéma départemental de coopération intercommunale qui intègre notre commune dans le territoire de Toulon-Provence-Méditerranée.

Depuis cette date, nous avons assisté à de nombreux rebondissements ! Tout d'abord, au sein même du Conseil Général du Var, « l'histoire d'une délibération qui a mis le feu aux



poudres sans jamais avoir été votéeen proposant d'intégrer un établissement public de coopération intercommunale recouvrant un périmètre se rapprochant le plus possible des limites actuelles du département du Var ».....et pour finalement aboutir, lors de la séance du 17 juin, à la demande des Conseillers Généraux à Mr le Préfet du Var de retirer son projet de schéma.

Depuis, c'est l'incertitude totale !

Choisir aujourd'hui sans éléments financiers et fiscaux, c'est irresponsable !

Devant cette incertitude et inquiétude, Monsieur le Préfet du Var « s'engage à communiquer des simulations financières et fiscales précises, pour que les communes puissent se déterminer en toute connaissance de cause.

Etudes qui ne seront disponibles que d'ici quelques semaines » soit bien après le 8 août

Cette nouvelle structure occasionnera inévitablement des coûts supplémentaires or la période que nous connaissons n'est pas propice à des dépenses inconsidérées. Je serai très vigilante à ne pas alourdir les charges des contribuables que nous sommes.

Enfin, au lendemain des fêtes du mois de juillet et à quelques jours de la fête locale du 15 août, je vous souhaite de passer un été festif, familial et convivial.

LE MAIRE
Christine AMRANE

Le plan communal de sauvegarde

Elaboré sous la responsabilité du Maire, le plan communal de sauvegarde est issu de la loi de modernisation du 13 août 2004 sur la sécurité civile. C'est un document visant à **organiser les moyens communaux existants** pour faire face aux situations d'urgence.

Ce plan est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il s'intègre à l'organisation générale des secours constitué par le dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile).

Il est l'**outil opérationnel** mis en œuvre par le Maire dans son rôle de gestionnaire d'un événement de sécurité civile.

Evolutif, consultable en Mairie, c'est un annuaire des personnes ressources à contacter en cas de

déclenchement d'alerte.

Il recense également dans un **inventaire** le matériel communal (engins de travaux publics, véhicules, ...).

Ce plan prend en compte tous les risques existants (incendie, inondation, radiologique, nucléaire, sanitaire, ...) et les adapte au territoire communal par ordre de priorité.

Sur Collobrières, le **risque incendie** est le premier, suivi du **risque d'inondation** lié au Réal Collobrier.

Il existe également des risques d'éboulement, sismique, de rupture de barrage (La Môle).

Le plan communal de sauvegarde peut être déclenché par le Maire de sa propre initiative ou à la demande de l'autorité préfectorale.

Un santonnier à Collobrières.

le local commercial de l'ancien atelier **BIANCHERI** accueillera **Claude DANTINNE, santonnier**, au 1er août. Entièrement refait à neuf, le bâtiment proposera au rez-de-chaussée l'**atelier du santonnier** avec un espace ouvert à la visite, et à l'étage, 2



appartements seront destinés à la location.



Un musée géologique à Collobrières.

Du 11 juillet au 23 août, Collobrières accueille une animation géologique ouverte à tous et gratuite, dans la salle des Moufus. Au programme, une collection inédite de **minéraux des Maures**, une **maquette en relief**, de nombreuses **cartes et informations** sur le massif des Maures et des **visites commentées** du village à travers le regard de géologues.

Bruno CABANIS, docteur d'Etat en géologie de l'université Pierre et Marie Curie, directeur du laboratoire de géologie et professeur à l'Ecole spéciale des travaux publics est accompagné de **deux étudiantes**

qui assurent la transmission du savoir et des connaissances.

Fermée le samedi, cette animation vous attend tous les autres jours de **9h à 12h30 et de 16h à 19h.**



Président : Serge SAUVAYRE
Secrétaire : Gérard LUPANO
Trésorière : Albane LEFEVRE

Qui sont-ils? Que font-ils ?

Créé en février 2005, le Comité des Fêtes est venu prendre la succession du Comité Officiel des Fêtes. Avec 25 000 € de subventions pour le Comité des Fêtes et 6 000 € pour le Club Taurin, ces deux entités gèrent un budget global annuel de 80 000 à 100 000 €.

Le Comité des Fêtes et le Club Taurin sont issus de la même équipe et concerne les mêmes bénévoles mais ils se sont distingués pour des raisons administratives.

Le noyau dur de l'association compte une dizaine de bénévoles intervenants en permanence.

Une trentaine d'adhérents font la démarche de manifester leur soutien en prenant la **cotisation symbolique de 5 €**.

Elle gère **entre 20 et 25 manifestations par an**, allant du simple concert de quelques heures à des manifestations de plusieurs jours d'affiler.

Depuis 6 ans, elle tente de répondre à des demandes, avant tout collobrières. Fête de la chasse, Fête champêtre, ... sont autant d'évènements destinés en premier lieu aux villageois.

Participer à cette association est un engagement fort et



Regards sur nos associations

Le Comité des Fêtes

riche. Chacun offre ses compétences selon ses disponibilités, participant à sa mesure et avec rigueur aux tâches qui lui sont dévolues.

Stress, tâches ingrates, coups de gueule, peu d'heures de sommeil pendant les estivales ... qu'importe ! Tout cela fait la force du groupe, toujours animé par le désir d'offrir des prestations réussies pour la gloire et la renommée de notre village.

Le saviez-vous, la Fête champêtre a été créée pour essayer de redonner vie à la mythique Fête de Saint-Guillaume qui réunissait jusque dans les années 1990 tous les villageois.

N'hésitez plus, venez les rejoindre !

Contact du Président : 06 98 29 89 84

4 jours de fête du 13 au 16 juillet !!!

La Fête Taurine les 23 et 24 juillet

3 jours de fête du 13 au 15 août !!!

Programme complet et réservations à l'Office de Tourisme.

Président : Claude MANNI
Secrétaire : Serge SAUVAYRE
Trésorière : Albane LEFEVRE

Qui sont-ils? Que font-ils ?

Affilié à la Fédération Nationale des Clubs Taurins Paul Ricard, cette association bénéficie d'un soutien logistique et des avantages que peuvent fournir ce type de fédération nationale.

En plus de la **féria de Collobrières** dont ce sera la 4^e édition les **23 et 24 juillet**, le Club Taurin organise des **sorties en Camargue** et vers d'autres destinations de manifestations taurines.



Club Taurin de Collobrières

Comptant une **cinquantaine de membres** à son actif pour une **adhésion de 10€**, cette association est à la recherche de bénévoles désireux de participer à cette grande aventure.



Contact du Président : 06 85 68 09 84

Bienvenue aux nouveaux commerçants et aux nouveaux services

Restaurant « Le Gourmandy'z »

Lou Manjadou devient le Gourmandy'z avec **Aude** et **Sylvain VLASSIS**.

A la Carte, cuisine traditionnelle et nouvelle (camembert au pistou, bœuf Rossini, lotte au lard sauce banane, nems au chocolat, ...).



Pour les contacter, un seul numéro :
le **04 - 94 - 42 - 55 - 36**.

Restaurant « Le Clos du Père Louis »

Alice MOUTTE et **Michel MATTEI** ont repris le Clos du Père Louis. Ils proposeront à partir de début août une carte tournée sur la cuisine du terroir.

Pour toute information et réservation, contactez-les au :
04 - 94 - 48 - 04 - 21.



Sylvie et **Didier DOYEN** sont les nouveaux propriétaires du restaurant Les Olivades depuis le 7 juillet. Parents de deux garçons et originaires de Rocbaron, ils proposent une carte familiale.

Plus d'informations au :
04 - 94 - 28 - 16 - 24.



Vous êtes nouveaux commerçants, vous proposez de nouveaux services, venez à l'Office de Tourisme et en Mairie pour vous faire connaître.

Vous apparaîtrez dans le **Bulletin Municipal** et sur le site internet :
www.collobrieres-tourisme.com

La Vie sociale

Départs de 3 enseignants à l'école maternelle

Claudine BAZAN (la Directrice), Evelyne LANTERI et Jean-Yves BENKEMOUN ont annoncé leur **départ de l'école maternelle**. Leurs nombreuses années de services et leur professionnalisme laisseront des souvenirs

impérissables auprès des enfants collobriérois. Les 3 postes seront remplacés dès la rentrée scolaire.



Plan canicule 2011

Cette année encore, dans le cadre du Plan Canicule, le Centre Communal d'Action Sociale de Collobrières se mobilise afin de **recenser les personnes les plus exposées** aux conséquences sanitaires d'une éventuelle vague de chaleur. Il se charge de constituer et de tenir à jour un registre nominatif des personnes âgées, porteuse d'un handicap, seules, fragiles ou isolées.

Afin de recueillir un certain nombre d'éléments, toutes les personnes souhaitant figurer sur le registre devront **se faire recenser auprès du CCAS**. L'inscription est facultative, basée sur le volontariat. Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal

ou par un tiers (médecin, service d'aide à domicile, voisin, famille...).

Un petit guide « La canicule et nous » est disponible gratuitement. Il rappelle les **bons réflexes** à avoir en cas de fortes chaleurs, aussi bien pour les enfants que pour les adultes ou les personnes âgées.



Les réservistes sont arrivés

Chaque été, les effectifs de la gendarmerie sont renforcés par des réservistes.

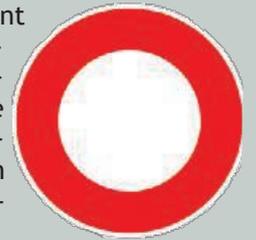
Leur mission est de **sillonner le massif des Maures** pour la **surveillance des risques incendies**. Ils contrôlent les accès aux pistes et chemins qui sont soumis à une réglementation très stricte en été.

Rappel important : chaque jour entre le **1er juin et le 30 septembre**, le préfet du Var administre et régleme l'accès aux neufs massifs du département selon un code couleur : jaune (risque modéré), orange (risque sévère), rouge (risque très sévère) et noir (risque exceptionnel). La D14 délimite les massifs des Maures au nord et de la Corniche des Maures au sud. Collobrières est donc concerné par 2 secteurs distincts.



Interdiction de fumer, de jeter des mégots, d'allumer un feu (cuisson, artifices, incinération, ...) sont autant de règles de bon sens à respecter, sous peine d'une **contravention de 135 €**.

Les **pistes DFCI** sont interdites à la circulation de véhicules. En cas de risque noir, la pénétration à pied en forêt est strictement interdite.



La Chartreuse de la Verne ferme également ses portes si les risques sont noir ou rouge.

La carte quotidienne est **consultable** en ligne sur internet ou à l'**Office de Tourisme**.

Les chats, les chiens et autres animaux de compagnie

Les animaux de compagnie sont très nombreux sur le village : chats, chiens et autres compagnons à pattes, à sabots, à poils ou à plumes nous apportent beaucoup de joie au quotidien.

Mais ils sont également générateurs de **nuisances diverses** : pollution sonore, olfactive, visuelle, sans compter les risques que peuvent engendrer certains obstacles qui jalonnent nos trottoirs.

Si les déjections canines sont un aspect très visuel des **incivilités liées aux propriétaires** et non à leurs compagnons, les chats produisent également un bon nombre de problèmes aux conséquences sanitaires et environnementales graves.

C'est pourquoi une convention a été établie entre la ville de Collobrières et l'Association « Les Etoiles des Miaous » pour la **capture, les soins et la stérilisation des chats errants** sur la commune.

A cet effet, des cages-pièges seront disposées aux endroits stratégiques ; il est donc recommandé de **ne pas nourrir les chats** pendant l'opération.

AUCUN CHAT NE SERA EUTHANASIE !

Pour toute information sur l'organisation de cette opération comme pour la stérilisation et le placement des

chats, prière de contacter Sandra de l'Association :

Les Etoiles des Miaous
13 rue du Bassin—83 390 Pierrefeu
Tél : 06 06 56 36 05
Courriel : les-etoiles-des-miaous@laposte.net

Les chats munis d'un moyen d'identification qui seraient capturés seront tenus en gardiennage au siège de l'Association aux frais des propriétaires.

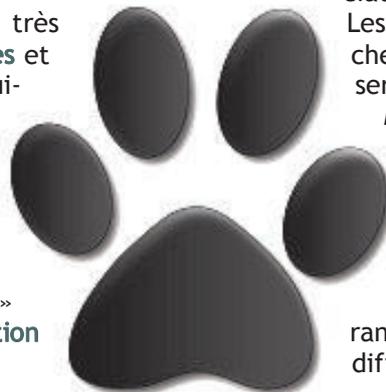
Les propriétaires seront immédiatement recherchés et prévenus. Les chats non identifiés seront soignés, stérilisés, pucés et confiés à la Mairie qui les relâchera.

Nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez aux bénévoles qui s'investissent dans ce travail pour l'agrément et la salubrité de notre Village.

Cette association est là pour les chats errants mais elle aide aussi les particuliers en difficulté en leur proposant la stérilisation !

Nous vous rappelons également que les propriétaires d'animaux sont responsables de leurs compagnons et que le ramassage de leurs déjections est obligatoire.

La campagne de dératisation aura lieu au mois d'août.



La Redevance Incitative

La commune de Collobrières a lancé la réflexion sur la mise en place de la **redevance incitative comme mode de financement de son service déchets**.

En effet, les obligations issues du Grenelle de l'Environnement se renforcent, ce qui va se traduire par l'aug-

mentation du coût d'enfouissement des déchets, et donc de vos **impôts locaux**. Il devient donc important de **trouver des solutions qui vont venir réduire certains coûts** et nous aider à réduire la part des déchets enfouis.

Objectifs du Grenelle I de l'environnement

Ce que dit la loi :

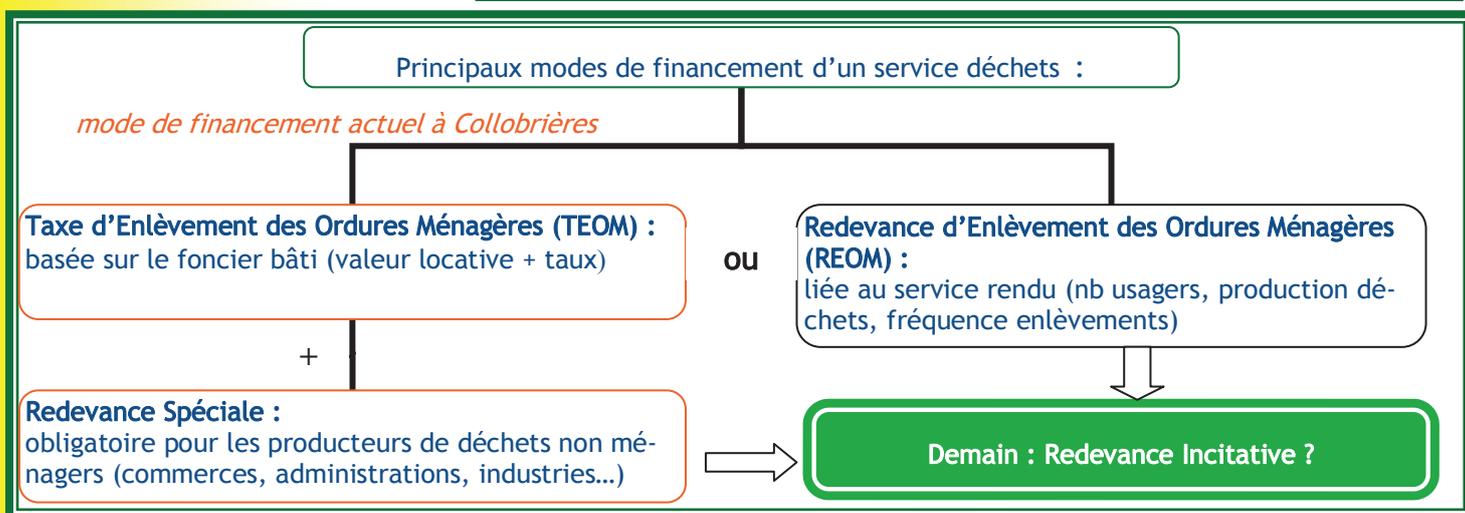
- **Réduire** de 7% la production d'ordures ménagères d'ici 2014 par rapport à 2009 (tri sélectif, composte, encombrants, poubelle résiduelle)
- **Recycler** 75% d'emballages ménagers dès 2012
- **Valoriser** 35% d'OM en 2012, 45% en 2015
- **Réduire** de 15% la quantité de déchets incinérés ou stockés d'ici 2012

Ce qui signifie pour les collobriérois :

- Une baisse de 63 000 kg de déchets, soit la production de 250 habitants,
- Que le poids de la poubelle grise baisse de 20 000 kg. Les habitants augmentent de 20% leur performance de tri.
- Une baisse de 129 000 kg des déchets enfouis à Roumagayrol.

Les outils mis en place par l'Etat pour atteindre ces objectifs sont l'instauration de la **tarification incitative** et

l'augmentation exponentielle de la TGAP sur certains modes de traitement des déchets.



La loi dite Grenelle 1 impose aux collectivités d'intégrer à partir de 2014 dans leur mode de financement une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets, afin d'inciter les usagers à **produire moins de déchets**.

De plus, afin de pénaliser l'enfouissement, la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)** sera multipliée par trois



entre 2009 et 2015 pour tous les déchets jetés dans la poubelle grise.

Toutes les collectivités volontaires pour diminuer l'impact de cette augmentation sur le budget des ménages doivent réfléchir dès à présent à l'avenir de leur service. Aujourd'hui, les collectivités qui s'engagent dans cette réflexion représentent 2,5 millions d'habitants en France, et **Collobrières est la première commune varoise à leur emboîter le pas**.

Collobrières 1^{ère} commune du Var

En résumé, pourquoi une redevance incitative ?



Oui, mais comment on fait ?

Afin de facturer l'utilisateur en fonction de son utilisation du service déchets, la commune doit être capable de quantifier les types de déchets produits, créer et tenir à jour un fichier des redevables, procéder à leur facturation, ... C'est un changement important qui nécessite d'être soutenu à tous les niveaux.

La commune, aidée par l'ADEME et la Région PACA, a missionné le bureau d'études E3D Environnement qui va mener avec nous une **étude de faisabilité** de la mise en place de la redevance incitative durant ces prochains mois. Vous serez régulièrement tenus informés de son avancement.

À l'issue de cette étude, le Conseil Municipal se prononcera sur l'opportunité de changement du mode de financement du service déchets.

Un moment-phare de cette étude a été la **journée de caractérisation des poubelles résiduelles**, mercredi 29 juin à la déchèterie. Elus et personnel municipal ont ouvert les sacs jetés aux containers afin de connaître la composition des déchets ménagers à Collobrières. Satisfaisant, mais très instructif !

Les résultats de cette opération permettront de cibler les efforts et de dimensionner les futurs services. Ils vous seront communiqués dans le prochain bulletin d'informations.

Une autre équipe s'est rendue au village pour proposer aux habitants de participer au **Concours des bonnes idées** pour éviter les déchets. Voici les gagnants de ce concours et les meilleures idées trouvées par les Collobriérois qui seront étudiées dans le cadre de l'étude :

- installer une benne de compost collectif aux Restanques, Marie-Agnès DARCHEZ
- en période estivale, équiper les parkings du village des sacs transparents de tri sélectif pour les bouteilles et les canettes, Nicole ALBERTO
- promouvoir la vente en vrac de produits liquides, comme la lessive, pour inciter les habitants à utiliser des emballages réutilisables, Claudia SALVATORI

Aujourd'hui, nous souhaitons donner la parole à tous les habitants pour mieux connaître vos habitudes et vos attentes en matière de gestion et de prévention des déchets à Collobrières.

Pour cela, nous vous proposons de remplir le questionnaire joint à ce bulletin et de le renvoyer en mairie avant le 31 août. MERCI pour votre aide.



Quoi de neuf à La Passerelle ?



Cet été, **Charlotte et Anthony quitteront La Passerelle**. Le recrutement de la relève est en cours et nous vous les présenterons dans le prochain numéro. Malgré ce

changement d'équipe, **La Passerelle reste ouverte** et envisage de vous offrir cet été et l'année prochaine le même panel d'activités et pourquoi pas en ajouter!!

Cet été?

JUILLET				
<u>Mercredi 05</u> Piscine (centre aéré)	<u>Mercredi 06 :</u> Plage	<u>Jedi 7:</u> journée de prévention	<u>Vendredi 08:</u> Piscine /Ciné plein air + pic nic plage (soirée)	<u>Samedi 09 :</u> foot ou rugby
<u>Mardi 12:</u> Aqualand	<u>Mercredi 13:</u> Journée spéciale 11/14ans	<u>Jedi 14:</u> Pic nic plage + feu d'artifice (soirée)	<u>Vendredi 15:</u> Plage	<u>Samedi 16:</u> Marché de la Londe (matinée) / piscine
<u>Mardi 19:</u> Piscine Magic world	<u>Mercredi 20:</u> Piscine	<u>Jedi 21:</u> Foot plage la Londe (départ 13h)	<u>Vendredi 22:</u> Tournoi de beach volley Lavandou	<u>Samedi 23:</u> Rugby
<u>Mardi 26:</u> Accrobranche	<u>Mercredi 27:</u> tournoi de beach volley avec l'espace jeunes de néoules	<u>Jedi 28:</u> foot à Marianne	<u>Vendredi 29 et samedi 30:</u> Opération nature Porquerolles (week-end) Financé par le CG83	

Le planning d'Aout sera à disposition à l'espace Jeunes dès le 21 Juillet

Comment utiliser tes points de Marianne?? Tout d'abord tu dois être adhérent à l'Espace Jeunes. Selon les demi-journées travaillées sur le chantier de Marianne tu as eu un nombre de points, ce dernier correspond à une couleur d'activité. Si tu es intéressé par une activité qui vaut plus de points vient nous voir.

Barème points/activité : de 6 et 9 points : **bleu** de 15 et 21 points : **verte** de 30 et 36 points : **rouge** Activité gratuite : **orange**

Quoi de beau à la rentrée ?

Dès la semaine du 13 septembre et la mise en place de la nouvelle équipe les activités reprendront :

Jeunes: accueil de loisirs 12/17 ans périscolaire +mercredi et samedi

Tout public:

Lundi soir: répétition Piques Bacelle
Mardi matin de 9h à 12h : piscine (reprise le 20)
Mercredi de 18h à 19h: **conversation en anglais**
Jeudi de 18h à 19h : **informatique**
Samedi de 14h à 16h: **Leï Collo Cantareïs** (chant enfant/ adulte)

Samedi 17 septembre de 9h à 12h (1 fois par mois):

Entretiens individuels avec une conseillère conjugale et familiale (ouvert aux jeunes, aux parents et aux familles)

2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 17h:
Permanence de la mission locale CORAIL

"Collo fait son show":

Programmation culturelle sur le bassin toulonnais- navette+tarifs réduits-

Et peut-être aussi de la sophrologie, des sessions de PSC1, des ateliers d'écriture...

Venez vous renseigner à La PASSERELLE, 6 rue Seyies ou en téléphonant au 04 94 66 96 58

Le Centre de Loisirs pour les 3 - 11 ans Programme

Durant les vacances d'été, les enfants âgés de 3 à 11 ans peuvent bénéficier d'un programme d'activités variées et de qualité.

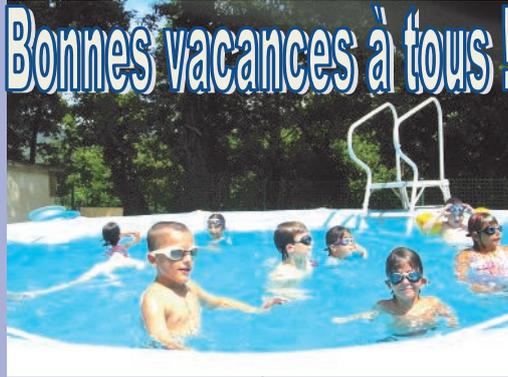
L'accueil de loisirs ouvre ses portes du 4 juillet au 19 août et propose un accueil des enfants de 8h30 à 17h 00 du lundi au vendredi.

La structure de loisirs dispose sur le site de Marianne, de deux piscines et d'un parcours accrobranche installé tout l'été.

De plus, l'équipe d'animation propose des activités ludiques tout au long du séjour : jeux sportifs, activités manuelles, danse, ... des sorties à la plage,

au parc aquatique et plein de surprise !

Un séjour sur l'île de Port-Cros sera organisé avec un hébergement au fort de l'Eminence du 5 au 9 août avec au programme : des ateliers découvertes sur la faune et la flore sous-marine, le sentier sous-marin, l'aquascope etc ..., ainsi que des séjours d'une nuit sous tente sur Collobrières.



Rentrée scolaire

Inscriptions au périscolaire et au centre de loisirs du 22 août au 26 août en Mairie.

La rentrée scolaire se fera le **lundi 5 septembre.**

L'accueil périscolaire commencera le **lundi 5 septembre.**

Le centre de loisirs ouvrira le **14 septembre.**

Les formalités administratives

Le dossier d'inscription est à retirer au centre de loisirs.

Il faudra y adjoindre un certificat médical, une attestation d'assurance ainsi que le quotient familial.

Service Jeunesse

Tél : 04-94-13-83-85

Service Périscolaire

Tél : 04-94-48-01-11

Journée prévention

Le service jeunesse a organisé pour la 2^e année une journée de **prévention autour de la santé et de l'environnement**. En partenariat avec l'Espace Jeunes, la Maison de la Sécurité Routière, le Conseil Général, l'UFSBD, le CODES, les pompiers de Collobrières, le CCAS de Hyères et la brigade de prévention juvénile, la journée a proposé des outils pédagogiques, des conseils et des informations autour des différents thèmes :



sécurité routière, alimen-

taire, santé, prévention de la canicule, bien-être, sécurité civile, ...

Cette journée avait pour objectif de **sensibiliser tous les publics**, des plus jeunes aux seniors, aux gestes à adopter pour préserver leur **capital santé**.



Dimanche 14 Août

LES FONTAINES FÊTENT LEURS 120 ANS !



Collobrières fut la première commune du Var à profiter d'un réseau de distribution d'eau potable. Dès 1889, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Charles Caminat conçut un projet avec une vision d'ensemble d'une grande modernité.

Tous les quartiers étaient desservis grâce à un réseau de 9,34 km amenant de l'eau à 3 fontaines, 13 bornes fontaines, 12 bouches d'incendie, un lavoir public et un réservoir de grand volume pour lutter contre les incendies. Auparavant, l'approvisionnement en eau de Collobrières

n'était assuré que par 4 puits avec pompe à main et une source captée.

La 1ère fête des fontaines eu lieu les 31 octobre et 1er novembre 1891 afin de célébrer la mise en eau du village. A cette occasion, retraite au flambeau, feu de joie, grand bal, farandole, jeux et mat de cocagne se succédèrent et le fameux vin coula dans la fontaine ... de la "petite fontaine" sur la place de la République.

Les fontaines inaugurées furent celles de la place de l'Hôtel de Ville, de la place de la République, des maisons des écoles, de la Rouguière, de l'Eglise, du Mûrier, de l'Hôpital, des Quatre-Coins, de la rue Neuve, du quartier Notre-Dame, du Pont-Neuf, de la rue Parallèle.

Sans oublier le château d'eau, qui permet le bon fonctionnement du réseau.

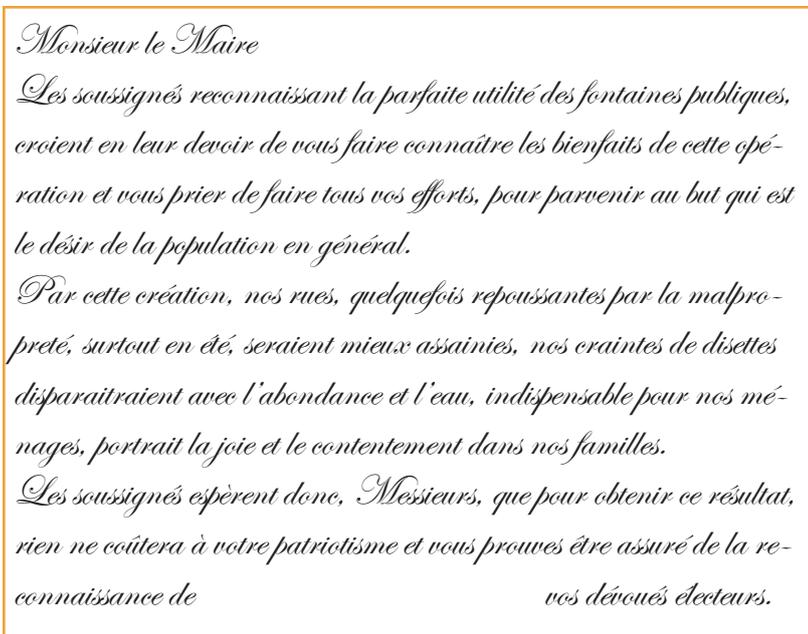
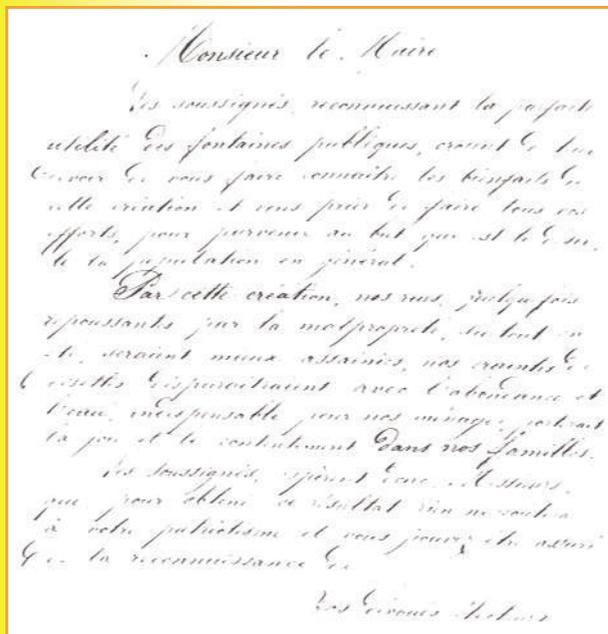
En 1991, pour le centenaire de cet événement, une grande fête fut organisée par le Comité des Fêtes et le vin recoula chaque année depuis dans la fontaine de la place de l'Hôtel de Ville.

2011 est donc l'année des 120 ans !!!



Informations, inscriptions et réservations : 04 94 48 08 00, à l'Office de Tourisme.

Texte original d'une pétition de 1856 signée par 200 collobriérois et sa retranscription exacte (fautes comprises)...



L'eau à Collobrières est une question vitale depuis l'installation de nos aïeux. Pendant des siècles, les habitants de Collobrières, comme tous les provençaux, étaient tributaires des pluies, des cours d'eau et des sources.

L'approvisionnement de la population était donc aléatoire mais permettait de couvrir les besoins en eau de nos ancêtres. Cependant ces besoins (de 20 l par jour et par personne jusqu'au XIXe siècle) ont fortement

augmenté avec la modernité (120 l au milieu du XIXe, 300 l aujourd'hui). Il fallait donc tous les savoir-faire d'un ingénieur pour construire un réseau capable de satisfaire plus de 3 000 habitants, fortement attendu comme en témoigne la pétition de 1856.

Aujourd'hui, tourner le robinet est un geste anodin qui conduit parfois au gaspillage, tellement il est simple. Alors pensons-y tous, l'eau est toujours un bien rare chez nous...

Les autres événements en Juillet, Août et Septembre !

Mercredi 13 juillet

Repas - spectacle

Music Hall - place de la Libération

Jeudi 14 juillet

Fête Nationale

Défilé, soirée Magic Boy, place de la Libération

Vendredi 15 juillet

Spectacle The Blues Brothers - place de la Libération

Samedi 16 juillet

Bal -loto, place de la Libération

Mercredi 20 juillet

Clowns - village

Jeudi 21 juillet

Festival international des Chorales - église Notre Dame des Victoires

Samedi 23 juillet

Dimanche 24 juillet

Fête Taurine - Jeux en arènes, course camarguaise, spectacle sévilan ... Espace Marianne

Jeudi 28 juillet

Vendredi 29 juillet Théâtre - La veuve convoitée -Place Rouget de l'Isle

Mercredi 3 août

Clowns - parking Notre Dame

Dimanche 7 août

Concert d'orgue - église Notre Dame

Samedi 13 août

Loto et soir **Repas - spectacle** avec Get Back Beatles

Dimanche 14 août

Aïoli-Fête des Fontaines

Place de la Libération

Dimanche 15 août

Retraite aux flambeaux suivie d'un **bal** avec Morry's Andrey

Mardi 16 août

Guignol - derrière l'église

Vendredi 19 août

Soirée Jazz

"quintet d'I. KILBORN" à 21h, place Rouget de l'Isle

Samedi 20 août

Théâtre - Association Culturelle - 21h -Pl. Rouget de l'Isle

Dimanche 28 août

Fête de la Chasse

Dimanche 11 septembre

La Lucien Aimare - Course cyclos

Samedi 17 septembre

Dimanche 18 septembre

Journées du Patrimoine - Animations, circuit historique

Les artistes dans la rue - Expositions - AACC

Jeudi 29 septembre

Collecte de sang - Moufus

Les Fêtes de la châtaigne auront lieu les dimanches 16, 23 et 30 octobre.

Les brèves

Les Mystères de l'Orgue de Collobrières !

En 1893, les Orgues de Collobrières sont installées en l'Église Notre Dame des Victoires. Or, nous n'avons rien à ce jour sur la suite : qui a joué, y-a-t-il eu des compositeurs, maître de chapelle, chef de chœur ..., aucune preuve! Même dans des documents écrits ou photographiques, aucune trace, les cartes postales nous montrent l'Église mais pas les orgues. C'est un véritable mystère. Ayant failli disparaître en 1989, les orgues sont alors examinées par un facteur d'orgue et finalement restaurées.

Afin de continuer à entretenir ces orgues, mais surtout de les faire sortir de leur silence, Jean Louis Voiland, arrivé à Collobrières en 1973, a décidé de créer l'A.D.O.C. (L'association des **Amis de l'Orgue de Collobrières**). Faire découvrir et entendre cet Orgue unique en France et faire revivre cet instrument, le faire jouer par les plus grands pour qu'ils découvrent ainsi notre village et apprécient un instrument qui mérite qu'on s'y penche pour en écouter ses sons « divins », dans une

église qui ne manque pas de caractère, voilà la mission de cette nouvelle association.

Contact : Jean-Louis Voiland : 04 - 94 - 48 - 04 - 78

L'association organise son premier concert le dimanche 7 août à 17h en l'église Notre Dame des Victoires.

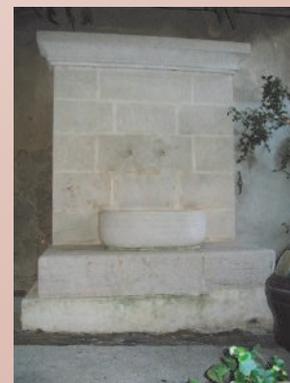


Je n'oublie pas ...

- Si je viens d'aménager au village, de venir **m'inscrire sur les listes électorales à partir du 1er Septembre**, sinon je ne pourrai pas voter en 2012 (élections présidentielles en avril et législatives en juin).
- De venir inscrire mon enfant pour **la cantine 2011/2012** entre le 1er et le 15 Août.
- Si mon enfant utilise les **transports scolaires** à la rentrée 2011, de venir retirer les dossiers d'inscription en Mairie au plus vite.

Amusons-nous !

A vous de retrouver le nom de chaque fontaine ...



- Fontaine de l'Ingénieur
- Fontaine du Pont Vieux
- Fontaine de la République
- Fontaine Varenne
- Fontaine Goize
- Fontaine du mûrier
- Fontaine du Pont Neuf



et aidez nous à retrouver celles de la Rouguière, de l'Eglise, de l'Hôpital, des Quatre-Coins, de la Rue Neuve, du Quartier Notre Dame et de la Rue Parallèle en témoignant à la Mairie de vos souvenirs.